



**Justice  
& Paix**

bpost  
PB-PP  
BELGIE(N)-BELGIQUE  
P0705031

# POUR PARLER DE PAIX

Revue d'analyse des  
conflits internationaux et  
des enjeux de paix



## Vers la société de demain ...

Editeur responsable : Timur Uluç • Commission Justice et Paix francophone de Belgique, asbl  
Chaussée Saint-Pierre, 208 • B-1040 Etterbeek - Belgique

# SOMMAIRE

**ÉDITO** page 3

**L'ACTUALITÉ : REGARDS ET POSITIONS**

Une transition écologique belge,  
pas vraiment verte page 4

**DOSSIER**

**VERS LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN ...**

Introduction page 5

*Première réflexion*  
Changement climatique :  
des scénarii à l'action page 6

*Deuxième réflexion*  
Les conflits environnementaux  
comme nouvel enjeu du XXI<sup>ème</sup> siècle page 9

*Troisième réflexion*  
Les déchets européens vont-ils jusqu'en Orient ? page 11

**PORTRAIT / POINT DE VUE**

La ville de demain : une ville plus sociale ? page 13

**BRÈVES** page 15

# ÉDITO



Construire la société de demain. Voilà l'inconsidérable charge qui nous incombe aujourd'hui. Cela n'a rien de nouveau et pourtant, l'insoutenabilité de nos modes de vie a rendu la tâche bien plus ardue qu'auparavant.

Nos modes de vies occidentaux contemporains sont-ils conciliables avec une vision environnementalement durable et socialement juste du monde ?

Il est devenu évident que notre manière de vivre et, en l'occurrence, de consommer les ressources menace notre écosystème sur des millénaires. La question de savoir ce que nous laisserons aux futures générations n'a donc jamais été aussi prégnante.

Devant ce constat, l'anxiété et le fatalisme tendent à nous submerger, pourtant de nombreux modèles et initiatives émergent avec pour objectif d'améliorer le futur de la société. Diminuer les impacts de notre système de consommation, créer de nouveaux modèles politiques ou économiques et remettre les valeurs de tolérance, de justice sociale et de bien commun au centre du jeu sont autant d'enjeux pris à bras le corps par les citoyens et les citoyennes.

Nous pensons qu'il est important de critiquer les limites de notre société et les freins à un changement structurel de grande ampleur sans oublier de mettre à l'honneur les initiatives qui tendent à œuvrer dans ce sens.

Arrêtons-nous quelques secondes pour nous poser la grande question qui nous permettra de construire la société de demain sur une base commune : **Quelles seront les valeurs au cœur de la société de demain ?** Accordons-nous également l'opportunité de croire que prendre ce chemin est possible.

**Mila Gatti**

# Une transition écologique belge, pas vraiment verte



**LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN** sera différente mais une chose est sûre elle doit être verte. Pour atteindre cet objectif de verdissement, les pays européens réfléchissent à des processus de transition permettant de créer et de mettre en place de nouveaux modèles économiques et sociaux. Ces nouveaux modèles devront répondre aux enjeux écologiques contemporains.

La production et l'utilisation d'énergie est indispensable à notre mode de vie, mais les ressources énergétiques sont limitées sur la planète et instaurer une consommation durable de celles-ci semble donc une priorité. C'est pourquoi la transition énergétique est un objectif primordial pour les États européens.

## Quelle transition énergétique pour la Belgique ?

Ce 27 août 2021, la Commission Européenne a approuvé le plan de transition écologique belge.

Selon cet accord, la Belgique abandonnera ses 7 réacteurs nucléaires et lancera la construction de nouvelles centrales électriques au gaz afin de répondre aux besoins énergétiques des citoyen-ne-s belges. La Belgique devient ainsi le seul Etat de l'Union européenne qui prévoit d'augmenter sa part de combustibles fossiles dans son mix énergétique d'ici 2030<sup>1</sup>.

Les centrales électriques au gaz devront permettre la production d'électricité nécessaire à la consommation lorsque les centrales nucléaires seront fermées et tant que les énergies renouvelables ne sont pas suffisamment développées. Néanmoins, ces centrales au gaz ne sont pas neutres en émissions de CO<sub>2</sub> et la construction de ces nouvelles infrastructures va demander l'apport de nouvelles ressources et donc, notamment, l'ex-

traction de ressources minières, alors même qu'une diminution notable de la consommation de ressources naturelles devrait être l'objectif premier.

## Les engagements de la Belgique auprès de l'Union européenne

Cet accord sur la transition écologique belge fait suite à l'objectif européen 20-20-20 que la Belgique n'avait pas réussi à soutenir. Avec l'objectif européen 20-20-20, issu du texte législatif "le paquet climat-énergie 2020", les États européens s'engageaient à augmenter de 20% la part d'énergies renouvelables dans leur mix énergétique, de réduire de 20% la consommation énergétique et de réduire de 20% les émissions de CO<sub>2</sub> pour 2020 par rapport à 1990. L'État belge tend à une politique originale de transition mais pour autant très peu téméraire dans les résultats à atteindre.

Les efforts investis dans cette transition font abstraction de deux postulats importants : 1) La construction de nouvelles centrales est elle-même énergivore et consommatrice de ressources, certainement pas neutre en carbone. 2) La meilleure transition écologique est celle qui ira vers une réduction de la consommation énergétique, comme l'avait instauré l'objectif 20-20-20.

Abandonner le nucléaire pour des centrales à gaz n'est pas donc la solution de transition énergétique durable, la plus efficace. Les politiciens régionaux se sont exprimés et souhaitent faire pression sur le gouvernement fédéral. D'un côté, la ministre flamande de l'environnement, Zuhair Demir, a exprimé que cette politique ne correspondait pas aux objectifs environnementaux de la Flandre. Il ajoute que la province du Brabant

flamand venait de refuser à ENGIE un permis d'ouverture de centrale au gaz à Vilvoorde. De l'autre côté, le Mouvement réformateur, parti libéral francophone (MR) a annoncé un avis tranché considérant comme absurde ce remplacement énergétique.

La transition énergétique suédoise est aujourd'hui la plus avancée de l'Union Européenne. En effet, son mix énergétique présente 30% de nucléaire, 40% d'hydraulique et près de 16% d'énergie éolienne. La Suède tend à ne plus utiliser d'énergie fossile en 2050. Cependant, la part de l'éolien, de plus en plus important dans le mix énergétique du pays, rend son système électrique fort dépendant des conditions climatiques. Alors que les Suédois n'ont jamais manqué d'électricité, c'est en janvier 2021, face à une chute des températures, qu'ils ont dû se tourner vers leurs voisins pour acheter de l'électricité. C'est ainsi que le débat du nucléaire a repris sa place dans la politique suédoise pour répondre aux problèmes du stockage saisonnier.

Alors face à l'urgence climatique, il faut réfléchir à une transition écologique saine et durable pour investir dans la société de demain. La Suède étant un exemple de transition énergétique, la Belgique, avec bien sûr les particularités géologiques, climatiques et démographiques qui lui sont propres, pourrait donc s'en inspirer dans les années à venir.

Maëlle Vannet

# DOSSIER



## Vers la société de demain ...

Dans ce dossier, nous reviendrons sur l'anxiété qui entourent les projections environnementales et nous analyserons les tensions créées par ces préoccupations sur la scène internationale.

1. EMBER, "Coal to clean energy policy", <https://ember-climate.org/wp-content/uploads/2020/11/NECP-Factsheet-Belgium-Vlaamse-versie-.pdf>.

# Changement climatique : des scénarii à l'action



Chacune des quatre dernières décennies a été successivement plus chaude que toutes les précédentes depuis 1850. Le climat se réchauffe et toute la planète est affectée par des dérèglements climatiques. La société de demain vivra indéniablement avec le changement climatique, qu'elle cherche à l'atténuer ou qu'elle doive s'y adapter.



La température globale de la dernière décennie était 1,1°C plus élevée que durant la période 1850-1900.

**DEPUIS 30 ANS**, un organe scientifique, le GIEC<sup>1</sup> évalue l'état des connaissances scientifiques, techniques et socio-économiques sur le changement climatique et en publie régulièrement des rapports dont le dernier, en août 2021, en synthétise les fondements scientifiques.

Les résultats de ce rapport sont, une fois de plus, alarmants<sup>2</sup> : il est maintenant incontestable que l'influence humaine a réchauffé l'atmosphère, les océans et les terres ; la température globale de la dernière décennie était 1,1°C plus élevée que durant la période 1850-1900 ; de nombreux changements climatiques sur Terre sont sans précédent sur des centaines voire des milliers d'années et certains de ces changements (telles la montée des eaux et la fonte des glaces) sont

irréversibles sur plusieurs siècles. Au niveau régional, le changement climatique affecte déjà toutes les régions habitées de la Terre. En Europe centrale et de l'Ouest, on observe ainsi une augmentation des extrêmes de chaleur, des fortes précipitations et des sécheresses agricoles et écologiques<sup>3</sup>. Il suffit de se rappeler des derniers étés en Belgique pour s'en rendre compte.

En 2015, pour tenter d'atténuer le changement climatique, un objectif international a été décidé, à travers l'Accord de Paris<sup>4</sup> : contenir le réchauffement planétaire nettement en dessous de 2°C, voire le limiter à 1,5°C. Selon les projections du climat présentées dans le dernier rapport du GIEC, cette limite de 1,5°C sera déjà atteinte d'ici à 2040. Pour la fin du siècle, les scientifiques projettent un réchauffement planétaire allant de 1,4°C à 4,4°C comparé à 1850-1900<sup>5</sup>.

## Les projections pour l'avenir

Cet écart de 3°C que l'on observe entre les projections dépend de l'incertitude sur l'évolution future de notre société, c'est-à-dire qu'en fonction du contexte socio-économique et des choix qui seront fait – ou non – pour faire face au changement climatique, nous pourrions suivre l'une ou l'autre de ces projections. En fait, les modèles établis par la communauté scientifique pour estimer ces futurs plausibles du monde se basent sur deux types de scénarios : ceux caractérisant des trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre (les RCP pour *representative concentration pathways*) et ceux décrivant des trajectoires socio-économiques du monde (les SSP pour *shared socio-economic pathways*).

Les RCP représentent des évolutions probables d'émissions et de concentration de gaz à effet de serre au cours du XXI<sup>e</sup> siècle et sont au nombre de cinq, allant d'une trajectoire optimiste pour le climat (diminution rapide et soutenue de la concentration en gaz à effet de serre jusqu'en 2100) à une trajectoire pessimiste (augmentation continue et soutenue de leur concentration jusqu'en 2100)<sup>6</sup>.

Les SSP décrivent l'évolution du contexte socio-économique du monde et en présentent donc des situations

plausibles au cours du XXI<sup>e</sup> siècle. Cinq narratifs de référence ont été définis, décrivant des tendances économiques, politiques, sociales et technologiques diverses au cours des prochaines décennies. Pour exemples, le SSP1 dénommé "développement durable" décrit un monde se tournant vers le développement durable et respectant les limites environnementales et les biens communs, moins intensif en énergie et en consommation de ressources, investissant dans l'éducation, la santé et le bien-être, alors que le SSP3 "rivalités régionales" décrit un monde caractérisé par la résurgence des nationalismes, une priorité mise sur la compétitivité et la sécurité des pays, un développement économique lent et une persistance des inégalités et des conflits régionaux<sup>7</sup>.

## Quel scénario, pour quels objectifs ?

Combinés, ces deux types de trajectoires permettent de modéliser l'évolution du climat selon divers scénarii alliant l'évolution socio-économique du monde et les émissions de carbone liées aux politiques climatiques mises en place. Dans son dernier rapport, le GIEC a retenu cinq scénarii de référence par rapport aux multitudes de modèles existant dans la littérature scientifique. Pour atteindre l'objectif de 1,5°C de réchauffement fixé par l'Accord de Paris en 2015, un seul de ces cinq scénarii y arrive : il décrit un monde tourné vers le développement durable, avec une forte coopération internationale, une société respectueuse de l'environnement et dont les émissions de CO<sub>2</sub> seraient immédiatement et fortement réduites

Il ne faut pas oublier que lorsque l'on parle de réchauffement climatique, c'est en fait tout le système climatique qui est modifié.

et où l'on atteindrait des émissions zéro nettes en 2050. Dans ce cas, le réchauffement planétaire atteindrait temporairement 1,5°C d'ici 2040 puis redescendrait à 1,4°C en 2100.

À l'opposé, le scénario de référence le plus pessimiste décrit un monde dominé par une croissance économique forte et associée à une utilisation intensive des énergies fossiles. Les émissions de CO<sub>2</sub> augmenteraient fortement, jusqu'à atteindre à la fin du siècle le triple des émissions actuelles. Dans ce scénario, la température atteindrait 4,4°C en 2100.

Il ne faut pas oublier que lorsque l'on parle de réchauffement climatique, c'est en fait tout le système climatique qui est modifié. Chaque dixième de degré de réchauffement compte car l'augmentation de la température globale s'accompagne notamment d'une augmentation de la fréquence et de l'intensité des extrêmes : les vagues de chaleur, fortes précipitations et

1. Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, organisme créé en 1988 par le Programme des Nations unies pour l'environnement et l'Organisation météorologique mondiale.
2. Dans cet article, toutes les données scientifiques sur l'évolution actuelle et future du climat sont issues du dernier rapport du GIEC, référencé dans cette note : IPCC (2021), "Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change".
3. Les sécheresses, de plus en plus fréquentes en Belgique, touchent le territoire de façon inégale : voir l'article "Eau et sécheresse en Belgique : disponibilité, gestion et rarefaction d'une ressource commune", G. Bossuroy, Justice & Paix, 2020. <https://www.justicepaix.be/eau-et-secheresse-en-belgique-disponibilite-gestion-et-rarefaction-d-une/>
4. <https://unfccc.int/fr/processus-et-reunions/l-accord-de-paris/l-accord-de-paris>
5. L'une projections climatiques affichant donc un dépassement temporaire de la limite de 1,5°C avant de redescendre à 1,4°C en 2100.
6. Colin, A., Vailles, C., Hubert, R. (2019), "Comprendre les scénarios de transition. Huit étapes pour lire et interpréter ces scénarios", Institute for Climate Economics, 64 pages.
7. Riahi et al. (2017), "The Shared Socioeconomic Pathways and their energy, land use, and greenhouse gas emissions implications: An overview" in *Global Environmental Change*, vol. 42, pp. 153-168.

"Chaque demi-degré de réchauffement compte, chaque année compte, chaque choix compte".

sécheresses seront d'autant plus fortes et fréquentes que le réchauffement sera élevé.

Ainsi, si l'on souhaite respecter au mieux l'Accord de Paris, il faut s'engager immédiatement dans des politiques climatiques ambitieuses, prendre le chemin d'une consommation moins intensive en ressources et en énergies fossiles, et tendre vers une plus grande coopération internationale.

#### L'enjeu de la coopération internationale

En termes de coopération internationale en matière de climat, justement, il existe depuis 1995 les Conférences des parties (COP pour *Conference of the Parties*) qui se tiennent chaque

année et réunissent tous les pays membres de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (197 membres en 2021). C'est lors de ces COP que les parties prenantes tentent de mettre en place des solutions pour lutter contre le changement climatique, telles que le Protocole de Kyoto en 1997 et l'Accord de Paris en 2015. Ces réunions permettant de rassembler les États autour de la problématique commune du changement climatique, on peut y voir de grandes potentialités de coopération à l'échelle mondiale. Pourtant, la lutte contre le réchauffement climatique ne semble toujours pas assez ambitieuse malgré les objectifs décidés. La COP26, retardée d'un an suite à la pandémie de covid-19 et qui se tiendra en novembre 2021, est fort attendue car, si les mesures sanitaires ont montré qu'il était possible de prendre des décisions fortes pour le bien-être de l'humanité, des politiques climatiques ambitieuses permettant de limiter le réchauffement à 1,5°C tardent encore à être annoncées et appliquées dans le monde.

"Chaque demi-degré de réchauffement compte, chaque année compte, chaque choix compte"<sup>8</sup>. Il n'y a plus de doute sur l'existence du réchauffement climatique et sur son attribution aux activités humaines. Au plus le climat se réchauffe, au plus nous serons soumis à des dérèglements néfastes pour notre bien-être et la survie de nos sociétés. Les choix que nous prenons aujourd'hui impacteront notre confort de demain. Plus que jamais, il est urgent de construire une société solidaire, orientée vers la coopération plutôt que la compétition, prenant des mesures ambitieuses pour atténuer le changement climatique et s'adapter à ses conséquences. Le GIEC estime ainsi qu'en réduisant fortement, rapidement et durablement les émissions de gaz à effet de serre, on verrait une inflexion de la tendance au réchauffement émerger d'ici 20 ans.

**Guillaume Bossuroy**

"L'avenir, tu n'as point à le prévoir mais à le permettre."  
Antoine de Saint Exupéry, Citadelle, 1948.

<sup>8</sup> Phrase prononcée en 2018 par Valérie Masson-Delmotte, coprésidente du groupe de travail I du GIEC, à l'occasion de la sortie du rapport spécial "Réchauffement planétaire de 1,5°C".

# Les conflits environnementaux comme nouvel enjeu du XXI<sup>ème</sup> siècle



Changement climatique, pollution, effet de serre, diminution des ressources naturelles, réduction de la biodiversité... Le XXI<sup>ème</sup> siècle fait face à de nouveaux défis environnementaux qui rendent instable le futur nos sociétés. Pour assurer le bien-être de la planète et de ses habitants, il est nécessaire de repenser nos modèles économiques et sociaux. Face à ces nouveaux défis, les sociétés civiles à travers le monde et les gouvernements ont décidé d'agir pour contrôler et limiter le défi environnemental. Le XXI<sup>ème</sup> siècle se trouve dans une phase de transition écologique qui représente une période d'adaptation pour un passage vers une société plus verte notamment par l'utilisation d'énergie renouvelable, une redéfinition de la consommation et une réduction des déchets. Au-delà des modifications structurelles à effectuer, la transition écologique est responsable de conflits de plus en plus récurrents. Appelés conflits environnementaux, leur présence est aujourd'hui croissante dans le monde et touche toutes les populations.

#### Définir un conflit environnemental

Lionel Laslaz, maître de conférences en géographie à l'Université Savoie Mont Blanc, définit un conflit environnemental comme étant une opposition forte entre de multiples acteurs provenant de la société civile, du gouvernement ou encore d'entreprises privées. Cette opposition est déclenchée par un équipement, une infrastructure ou une politique de protection modifiant l'environnement desdits acteurs, exerçant une activité ou résidant à proximité. Cette définition suppose que l'échelle de ce conflit est locale et/ou régionale.

Dans un conflit environnemental, les acteurs utilisent deux types de langage. Tout d'abord, il y a le langage économique dans lequel une analyse coût/bénéfice est effectuée. Puis une traduction de toutes les externalités en argent est réalisée avant toute activité. Ensuite, il y a le langage humain dans lequel on retrouve des valeurs qui peuvent être écologiques, culturelles, sociales etc. qui promeut le bon vivre ensemble des populations et des acteurs économiques. L'économiste catalan, Joan Martinez Alier, évoque l'écologie politique dans ses écrits sur l'impact de l'environnement. L'écologie politique étudie les conflits environnementaux et constate que les langages utilisés par les acteurs au conflit varient en fonction de leurs

intérêts, de leur pouvoir, de leur valeur ou de leur culture.

Les conflits environnementaux sont donc essentiellement liés à l'économie et suivent le processus de développement lié à la mondialisation. Peut-on cependant tenir pour responsable la mondialisation ?

#### La mondialisation responsable des conflits environnementaux ?

L'extraction pétrolière dans le Delta du Niger (Nigéria) depuis 1950, la prospection des mines de charbon du KwaZulu-Natal (Afrique du Sud) en 2016, les déversements illégaux de résidus toxiques en Somalie dans les années 90 ou encore l'installation d'énergie éolienne et la dégradation des terres dans l'Etat d'Andhra (Inde) en 2013 sont des événements provoqués par la mondialisation et la croissance économique et qui de plus, engendrent des conflits environnementaux.

Nombreux sont les conflits environnementaux non recensés, nombreux sont ceux qui ne sont pas encore qualifiés à proprement parler de conflits environnementaux. Pour y remédier, l'*Environmental Justice Organizations, Liabilities and Trade* (EJOLT) a élaboré l'Atlas mondial de la justice envi-



ronnementale<sup>1</sup>. Cette cartographie interactive recense les conflits environnementaux dans le monde et permet de faire des recherches par entreprises, matières premières, Etats, types de conflits (nucléaire, eau, biodiversité, énergies fossiles etc.). En 2014, l'EJOLT recense près de 1000 conflits dans le monde, aujourd'hui, 3516 cas ont été signalés. Le projet financé par l'Union Européenne montre que les conflits environnementaux ne cessent d'augmenter à travers le monde et que l'implication des entreprises ne décroît pas. Pour des raisons économiques et financières, certaines entreprises sont prêtes à générer un conflit local ou régional au détriment de l'écologie ou de la population.

<sup>1</sup> <https://ejatlas.org>

Les conflits environnementaux sont donc essentiellement liés à l'économie et suivent le processus de développement lié à la mondialisation.

Les conflits environnementaux posent donc la question de la durabilité des modèles de croissance industrielle. D'une part, le développement économique et l'environnement sont antagoniques. D'autre part, le développement durable permet d'harmoniser les deux dimensions à la condition de redéfinir les modes de production et consommation grâce aux avancées techniques et aux actions collectives. Provoquant une instabilité sur la scène internationale et une rupture de la paix, la question des enjeux environnementaux intègre les thématiques de recherche académique sur les questions internationales de sécurité.

### Le concept de sécurité environnementale

Au fil du temps, le thème des conflits environnementaux a trouvé sa place dans l'univers des relations internationales et plus particulièrement dans la dimension sécuritaire. En effet, le domaine de la sécurité s'élargit et ne se concentre plus uniquement sur l'aspect militaire. La sécurité environnementale sous-entend la protection des écosystèmes afin d'assurer la survie des sociétés humaines, car la déstabilisation environnementale est une menace pour la stabilité et l'ordre régional et local. Consécutivement, l'insécurité provoquée par les conflits

environnementaux peut devenir une menace pour l'ordre étatique, d'où la préoccupation de l'Etat lorsqu'un conflit émerge. La sécurité environnementale comporte trois objectifs : l'exploitation durable des ressources renouvelables et non renouvelables ; la protection des éléments (air, eau, terre) et de la société civile ; et la réduction maximale des dangers liés aux activités industrielles.

Pour répondre aux nouveaux enjeux de sécurité environnementale, la résilience est de mise pour mieux comprendre les sources du conflit, appréhender la fragilité des sociétés et dépasser ces déstabilisations. L'Organisation pour la Coopération et le Développement en Europe (OCDE) définit la résilience comme "la capacité des ménages, des communautés et des nations à absorber les chocs et à s'en remettre, tout en adaptant et en transformant positivement leurs structures et leurs moyens de vivre face à des stress, des changements et des incertitudes à long terme." Pour assurer un apprentissage et une anticipation plus efficaces de la gestion du conflit, la notion de cohésion entre les différents acteurs est nécessaire à la sécurité environnementale. La Stratégie Globale de l'Union Européenne ajoute que la notion de

résilience s'appuie sur la "démocratie, la confiance dans les institutions et le développement durable, ainsi que sur la capacité à se réformer." Ainsi, l'homogénéité des pensées, des actions et réactions entre les acteurs assure une efficacité dans la prévention ou la gestion des conflits environnementaux.

En effet, pour maintenir la sécurité environnementale, une relation constructive et pacifique doit se créer entre les acteurs publics, privés et leurs citoyens avec comme objectif le respect de l'environnement, la stabilité politique et la prévention de la violence. Le concept de sécurité environnementale est aujourd'hui reconnu. Cependant, les causes amenant aux conflits environnementaux sont vagues. Le lien entre l'environnement, l'économie et les conflits reste complexe.

Nour Engueuele

## CONCLUSION

Le fonctionnement normal de notre société, de l'économie a un coût écologique et les conflits environnementaux sont de plus en plus fréquents. Malgré la reconnaissance et les tentatives de résolutions, l'impunité des responsables de ces conflits persiste. D'une part, beaucoup de coupables continuent leurs activités malgré la conscience de la dégradation environnementale et l'implication d'Organisations-Non-Gouvernementales pour la protection de l'environnement, de la société civile ou de l'Etat. D'autre part, beaucoup d'activités déstabilisatrices de l'environnement ne sont pas connues du grand public. Au-delà de la reconnaissance publique, tout un système judiciaire doit être élaboré pour sanctionner les responsables et le système institutionnel actuel doit être renforcé pour éviter la répétition des erreurs, anticiper l'escalade d'un conflit et dédommager les victimes directes et indirectes.

# Les déchets européens vont-ils jusqu'en Orient ?



Alors que l'Europe promet le recyclage de tous nos déchets et que l'impact écologique se fait de plus en plus sentir, certains de nos déchets plastiques semblent pourtant partir vers un autre continent, l'Asie. Mais la Chine ayant refusé de continuer à traiter nos déchets en 2018, l'Union Européenne s'est trouvée une nouvelle poubelle, la Turquie.



la fonte des glaces, l'ouverture de la couche d'ozone et à court et à moyen terme entraînant d'autres types d'implications encore, les inondations, les incendies de forêts etc. De plus, ces déchets brûlés ou jetés provoquent également des séquelles sur les humains (dû à l'inhalation de CO<sub>2</sub> et autres gaz néfastes) et sur les animaux (dû à l'ingérence de microplastiques dans les mers ou océans).

### La société turque mauvaise élève du recyclage ?

772832 tonnes de déchets plastiques ont été exportés vers la Turquie en 2020. C'est égal à 248 camions par jour<sup>2</sup>. Même si cette exportation permet à l'UE de se sentir plus propre, il faut noter ceci : la Turquie manque considérablement d'une législation sur l'impact écologique et sur l'importance de trier les déchets de manière générale. Le pays lui-même ne sensibilise pas la population à se comporter comme tel. La société turque est encore en fuite dans un matérialisme néo-libéral. Elle a encore du mal avec sa transition vers le post-matérialisme, une société moins avide d'argent et de propriétés personnelles où plus de citoyens seraient conscientisés aux questions sociétales et environnementales.

### Quand l'Europe aggrave la situation climatique

Durant tout l'été 2021, nous avons pu observer de nombreux feux de forêts détruire plusieurs pays : la Grèce, l'Italie, la France, les États-Unis et la Turquie. Certains pensent à une catastrophe naturelle, d'autres pensent au complot mais ce qui est sûr c'est que les déchets européens ne font qu'aggraver la situation environnementale qui intensifie ces changements climatiques.

Faute de moyens ou de places, les déchets plastiques européens ne sont pas majoritairement traités sur le continent mais dans d'autres pays, comme la Turquie. Ce qu'affirme l'UE, c'est que la moitié des déchets plastiques collectés en vue d'être recyclés sont exportés hors du continent<sup>1</sup>. L'Union et ses états membres se désresponsabilisent face à

ces politiques. Les politiques prennent des décisions à court-terme car la construction d'usines a un coût plus élevé que l'exportation de déchets. Le traitement des déchets n'est pas systématiquement basculé entre recyclage ou exportation. En réalité, les déchets terminent souvent leurs courses en déchetteries, brûlés provoquant des fumées polluantes et des émissions de gaz à effet de serre ou dans la nature en état brut.

Ainsi, les émissions de gaz à effet de serre et les déchets plastiques laissés dans la nature peuvent provoquer des dégâts à long terme, caractérisés par une augmentation des températures,

1. Parlement Européen, <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/society/20181212STO21610/dechets-plastiques-et-recyclage-dans-l-ue-faits-et-chiffres-infographie>  
2. Gündoğdu, Sedat, and Tony R. Walker. 2021. "Why Turkey Should Not Import Plastic Waste Pollution from Developed Countries?" *Marine Pollution Bulletin* 171 (October): 112772. <https://doi.org/10.1016/j.marpolbul.2021.112772>.

En plus, de la crise économique du pays, du manque de sensibilisation vis-à-vis du tri des déchets et des dommages fait à l'environnement, il ne faut pas nier qu'il existe un réel manque de transparence dans l'industrie du recyclage turque. En effet, il n'existe aucune donnée sur ces dernières<sup>3,4</sup>. Seule l'Institut Statistique de Turquie (TÜİK) affirme que 90% des déchets solides ménagers ne sont pas recyclés.

Néanmoins, en juillet 2021, une volonté de changement s'est fait sentir. La Turquie a essayé de bannir l'importation de polyéthylène dans le pays. Cependant, 10 jours après la publication de la loi, le gouvernement a fait marche arrière et l'a annulé<sup>5</sup>.

Il suffit d'observer les poubelles turques : il existe deux types de poubelles mis à disposition, une poubelle pour les emballages recyclables et une poubelle générale. Pourtant, l'intérieur de ces deux poubelles lui ne diffèrent.

Selon Lebreton et Andrady, ce qui va renforcer le clivage Nord-Sud, c'est qu'il va y avoir une augmentation disproportionnée des déchets ménagers en Afrique et en Asie dans le futur<sup>6</sup>. La Turquie se situe dans le top 20 des Etats qui ont une mauvaise gestion des déchets plastiques<sup>7</sup>. En outre, selon l'OCDE (2019), la Turquie recycle seulement 1% de ses déchets domestiques (c'est-à-dire 10% des déchets plastiques annuels) et renvoient le reste aux déchetteries<sup>8</sup>.

### Comment un pays qui ne recycle pas ses propres déchets peut promettre à l'Europe de le faire pour les siens ?

Les déchets plastiques exportés en Turquie se retrouvent pris en charge par des entreprises privées proche du gouvernement d'Erdogan.

Les entreprises privées reçoivent de l'argent de l'UE afin de recycler les déchets plastiques et d'en faire, par exemple, des pailles recyclées. Cependant, la nature turque nous montre le contraire. Un panorama de poubelles plastiques, de déchets, de détritrus s'offrent à nous sur les bords de route du pays ainsi qu'une pollution importante des mers.

Quand on sait que la Turquie doit porter sur ses épaules le poids des déchets européens tout en s'occupant des dégâts liés à ceux-ci dans son propre pays, nous pouvons comprendre que l'UE reste une figure dominante voire presque coloniale dans l'imaginaire turc. Dans l'imaginaire turc, l'Europe reste un mentor qu'il faut satisfaire et réussir à conquérir (on peut expliquer cela par exemple par la fuite des cerveaux et des jeunes turcs vers l'Europe et les États-Unis).

### Que pouvons-nous faire pour agir ?

En tant que citoyens, nous pouvons demander plus de transparence quant aux filières prises par nos déchets plastiques et faire pression sur l'UE pour que celle-ci débloque un plus grand budget dans le recyclage de ses propres déchets. En effet, il serait plus intéressant de chercher des solutions à long-terme et d'essayer d'ouvrir plus d'usines de recyclage plutôt que de penser à court-terme et d'envoyer des déchets dans d'autres parties de la planète. **Il faut responsabiliser les politiques qui craignent de se salir les mains et d'appliquer des politiques à long terme aux résultats moins brillants pour les élections.**

Si exporter des déchets a aussi un coût, cela reste moins cher que la construction de filières de recyclage. Les déchets plastiques exportés vers la Turquie en 2020 valaient approximativement 143 millions USD (pour approximativement 770.000 tonnes de déchets)<sup>9</sup>.

Yusuf Acet

Une autre façon d'agir serait de consigner les bouteilles plastiques. Certains États de l'UE ont déjà ce système depuis quelques années et les bienfaits ne sont pas négligeables. Par exemple, en Allemagne, 95% des bouteilles en plastiques sont recyclés. C'est un système présent dans la plus part des supermarchés ou hypermarchés du pays (donc accessible à tous)<sup>10</sup>.

En Belgique et aux Pays-Bas, l'Alliance pour la consigne rallie à sa cause les communes et entreprises qui veulent la consignation des bouteilles en plastiques et des cannettes. Cependant, cette action n'est pas encore démocratisée et politisée dans les deux pays<sup>11</sup>. **L'UE a commencé à proposer certaines mesures plus restrictives dans l'exportation de déchets plastiques.** Elle a interdit l'exportation de déchets dits toxiques ou contaminés, et depuis un certain temps, elle a voté l'interdiction de la production des 10 déchets plastiques qui se trouvent le plus sur les plages européennes. Cette mesure ne date que depuis juillet 2021<sup>12</sup>.

La solution sur le long-terme serait un besoin d'effort internationale entre les pays développés et en développement. Il faudrait notamment la construction d'un système d'économie circulaire qui traiterait les déchets en polyéthylène localement. Ainsi, pour éviter les exportations massives, il faudrait que les pays "développés" arrivent à recycler localement leurs déchets afin de ne plus les exporter vers des pays du Sud tels que la Thaïlande, l'Inde, la Chine ou même, la Turquie<sup>13</sup>.

# La ville de demain : une ville plus sociale ?



Jeune bruxellois et co-fondateur de l'asbl Communa, Sâm Rosenzweig partage avec nous ses réflexions sur les changements à apporter à la ville de demain. Nos échanges reviendront sur l'importance de repenser la ville pour qu'elle soit plus juste, durable et solidaire.

### LE PROJET COMMUNA EST NÉ EN 2013

dans l'esprit de cinq amis cherchant à habiter un lieu avec l'idée d'y instaurer la mutualisation<sup>1</sup> des biens et l'autogestion. Cette recherche les a amenés à constater que le nombre de bâtiments vides au sein de la ville de Bruxelles est considérable tandis que l'accès aux espaces et aux logements est cher et compliqué. De ce constat a émergé une idée : créer une association qui faciliterait "l'usage transitoire d'espaces vacants pour construire un réseau de communs qui influencerait la fabrique de la ville"<sup>2</sup>. L'outil d'occupation temporaire semblait alors apporter une solution permettant de faire revivre ces bâtiments vides. Le "123 rue royale" fut une des sources d'inspiration de l'asbl Communa, il s'agit d'une occupation temporaire - d'un bâtiment vide - juridiquement concrétisée par une convention d'occupation.

"A ses débuts, le projet Communa avait pour ambition d'offrir des espaces pour la vie en communauté. Au fur et à mesure que le projet a évolué, il est passé d'une dynamique où une seule communauté vivait dans un bâtiment et organisait des activités dans celui-ci ; à un tas de projets mixtes qui mélangent à la fois du logement social, des activités de renforcement des liens sociaux, des activités culturelles, des activités de sensibilisation et d'informations ou des activités prenant part à l'économie circulaire". L'association a énormément évolué dans son fonctionnement mais elle a toujours questionné les modes de vie et de consommation classiques<sup>3</sup>. Aujourd'hui le projet a pris une dimension plus globale dans laquelle l'occupation temporaire est devenu un outil donnant accès à des espaces pour des personnes qui en ont besoin et pour développer des projets qui ne pourraient potentiellement pas se développer autrement, l'accès à un espace abordable étant très compliqué à Bruxelles.

### Pourquoi faut-il lutter contre les espaces inoccupés ? En quoi le vide dans la ville est-il problématique ?

Le vide au sein des villes a un impact négatif, il enlève de la vie dans les quartiers et crée de l'insécurité ainsi que des déchets. Dans cette situation, l'occupation temporaire est une opportunité de transformer du déchet en espace alternatif commun et solidaire. L'occupation temporaire répare ce dégat auquel la ville est confrontée et l'utilise comme un levier de développement.

Ces usages temporaires deviennent des laboratoires où l'on peut tester différents usages, pratiques et initiatives. Ces nouveaux espaces vont donc permettre d'expérimenter de nouvelles manières de voir et de vivre la ville. *"Comment*

**Le 123 rue Royale** est le nom donné à l'occupation temporaire qui pris place à cette même adresse. En mai 2007, un groupe de personnes de toutes origines lance l'occupation de ce lieu, et signe une convention d'occupation temporaire avec la Région Wallonne, propriétaire des lieux. Le groupe qui occupait ce bâtiment avait également la volonté d'intégrer une dimension collective à la vie au sein du lieu. Après onze ans d'occupation, cette occupation est aujourd'hui terminée.

1. La mutualisation, c'est l'idée de partager une ressource pour en optimiser l'accès ou la rentabilité.  
2. FEBUL, <http://www.febul.be/la-febul/nos-membres/communa/>  
3. Notamment à travers la mutualisation des biens pour les habitants, la redistribution alimentaire, les tables d'hôtes solidaires, etc.

3. Gündoğdu, Sedat, and Tony R. Walker. 2021. "Why Turkey Should Not Import Plastic Waste Pollution from Developed Countries?" *Marine Pollution Bulletin* 171 (October): 112772. <https://doi.org/10.1016/j.marpolbul.2021.112772>.  
4. Greenpeace Turkey, <https://www.greenpeace.org/turkey/harekete-gec/turkiye-plastik-coplugu-olmasin/>, consulté le 25/09/2021.  
5. Ibidem.  
6. Lebreton, L., Andrady, A., 2019. Future scenarios of global plastic waste generation and disposal. *Palgrave Commun.* 5, 6. <https://doi.org/10.1057/s41599-018-0212-7>.  
7. Jambeck, J.R., et al., 2015. Plastic waste inputs from land into the ocean. *Science* 347 (6223), 768-771. <https://doi.org/10.1126/science.1260352>.  
8. OECD, 2019. Municipal waste generation has decoupled from GDP growth, but most waste is landfilled. In: *OECD Environmental Performance Reviews: Turkey 2019*, OECD Environmental Performance Reviews. OECD Publishing, Paris (accessed 6.24.21) <https://doi.org/10.1787/9789264309753-graph15-en>.  
9. Gündoğdu, Sedat, and Tony R. Walker. 2021. "Why Turkey Should Not Import Plastic Waste Pollution from Developed Countries?" *Marine Pollution Bulletin* 171 (October): 112772. <https://doi.org/10.1016/j.marpolbul.2021.112772>.  
10. *Plastics News*, <https://www.plasticsnews.com/article/20161207/NEWS/161209886/german-plastics-group-highlights-success-of-bottle-deposits-in-recycling>, consulté le 26/09/2021.  
11. L'alliance pour la consigne, <https://statiegeldalliantie.org/fr/>, consulté le 26/09/2021.  
12. Parlement Européen, <https://www.europarl.europa.eu/news/fr/headlines/society/20181212STO21610/dechets-plastiques-et-recyclage-dans-l-ue-faits-et-chiffres-infographie>, consulté le 26/09/2021.  
13. Xu, Wen, et al. 2020. "Evolution of the Global Polyethylene Waste Trade System." *Ecosystem Health and Sustainability* 6 (1): 1756925. <https://doi.org/10.1080/20964129.2020.1756925>.

*habitons-nous ensemble? Comment prendre des décisions collectives et démocratiques? Comment permettre aux habitants de se réapproprier leur quartier? Comment produisons-nous en ville? Comment pourrions-nous consommer de manière plus responsable?». A travers ces lieux, il est possible d'identifier les besoins du quartier sur le long terme et de voir comment il réagit à certaines pratiques. Cette démarche alimente la réflexion sur la façon dont le bâtiment ou le lieu pourra être ensuite réhabilité sur le long-terme. En faisant le pont entre le vide et la phase pérenne, on passe de l'occupation temporaire à l'urbanisme transitoire. Il s'agit d'une nouvelle manière de concevoir et d'appréhender la ville. "Au lieu de partir d'un plan développé théoriquement sur papier, l'idée est de partir d'expériences testées dans le réel à l'échelle d'un quartier, d'une commune ou d'une ville".*

**L'urbanisme transitoire** prend en compte l'importance d'intégrer dans les pratiques urbanistiques, les actions, les occupations et les aménagements à court terme.

### Comment remédier à plus long terme à la vacance immobilière qui ternit notre ville ?

L'occupation temporaire n'est pas une fin en soi, elle est un des outils utilisés pour accéder à l'espace afin de le rendre abordable et de résorber les inégalités, mais cela ne répond pas à la crise structurelle qui parcourt la ville, que ce soit au niveau du logement, au niveau du milieu culturel, social ou productif. L'occupation temporaire vient répondre à un besoin urgent mais qu'en est-il sur le long terme ?

*"Notre rencontre avec le Community Land Trust nous a permis de nous intéresser à la problématique en amont autour de l'acquisition des biens et du principe de propriété. Aujourd'hui, pourquoi le logement n'est pas abordable? Ce n'est pas tellement le fait qu'il n'y ait pas assez de logements mais plutôt parce que le logement est devenu un produit financier comme un autre sur lequel on spéculé. De nombreux bâtiments sont aujourd'hui vides parce qu'ils ont été acquis dans l'unique but de faire une plus-value sur leur revente".*

**La spéculation immobilière** est une opération économique qui a pour objet l'acquisition d'un bien immobilier pour une revente ultérieure motivée par l'augmentation de la valeur du bien.

**Le Community Land Trust** est un organisme qui s'est créé dans l'optique d'acquérir des terrains et d'y construire du logement. L'idée supplémentaire derrière le Community Land Trust est de garantir des logements à des prix toujours abordables en offrant la possibilité d'achat du bâti et non du terrain. Cette dissociation entre la propriété foncière et la propriété du bâti permettant d'éviter la spéculation foncière.

*"C'est un problème structurel. La réponse sur le long terme, c'est de casser ce mécanisme de spéculation grâce, par exemple, au mécanisme d'acquisition du Community Land Trust. Cela repose sur une dissociation entre le sol et la brique, en garantissant la fonction sociale du sol sur le long terme et en limitant la plus-value possible sur la revente de la brique". Dans cette optique, la Communa et une dizaine d'autres associations bruxelloises<sup>4</sup> ont co-fondé la coopérative immobilière sociale **Fair Ground**. Cette coopérative qui se base sur le principe du Community Land Trust a pour objectif d'acheter des biens afin de les sortir pour toujours du marché immobilier spéculatif et de pouvoir ensuite les transformer en acquisitif ou locatif à finalité sociale. La coopérative devient propriétaire du sol et s'engage à l'utiliser à finalité sociale. La coopérative n'a pas pour but de faire une plus-value sur le sol acquis. La brique<sup>5</sup> est ensuite vendue ou louée à des personnes ayant moins de moyens et ayant de difficultés d'accès au logement. Les personnes qui l'achètent ont*

également la possibilité de le revendre sous certaines conditions<sup>6</sup>. Ce mécanisme, et la coopérative Fair Ground par extension, sont une réponse pour un changement structurel de la ville ayant un impact à long terme.

### Quel est le rôle des pouvoirs publics dans la fabrique de la ville de demain ?

*"Le monde associatif, par principe, quand il œuvre dans l'intérêt général, s'attaque toujours à des compétences qui relèvent des pouvoirs publics, c'est pour ça qu'une partie de nos projets sont subventionnés". La Région Bruxelloise soutient d'ailleurs la coopérative Fair Ground. Dans cette grande mission qui est de "rendre notre ville plus résiliente, plus juste et plus démocratique", les pouvoirs publics ont, en effet, une responsabilité. Cette responsabilité peut s'illustrer à travers deux leviers d'actions : financer et réglementer. Les pouvoirs publics doivent, premièrement, soutenir structurellement les initiatives qui œuvrent à rendre les espaces plus abordables, que ce soit temporairement (via de l'occupation) ou de façon pérenne (acquisitif). Du point de vue réglementaire, les pouvoirs publics doivent encadrer et faciliter les activités ayant une finalité sociale, via une réglementation urbanistique ciblée prenant en compte la finalité des activités prévues dans le bâtiment. L'outil légal peut également constituer un frein aux mécanismes nocifs pour la ville : des réglementations fiscales peuvent limiter la spéculation et donc la vacance immobilière. Il existe déjà au niveau communal des taxes sur l'occupation des bâtiments, mais celles-ci sont rarement appliquées.*

Que ce soit sur le court ou le long-terme, la question de l'espace abordable est un des enjeux fondamentaux de la vie urbaine. Avec l'augmentation de la population mondiale, les villes ne sont pas amenées à disparaître mais à devenir de plus en plus grandes et peuplées, il est donc important de les repenser dès maintenant.

**Mila Gatti**

4. Le CLTB, l'Ilot, Les petits riens, Logement pour tous, Home Sweet Coop, Credal, Terre en vue, Une Maison en plus, Angela D, Moc, Convivence, Solidarité Logement.  
5. La brique ou le bâti désigne les bâtiments présents ou construits sur le sol en question.  
6. Vivre dans le logement et ne pas dépasser la plus-value maximale autorisée.

# BRÈVES

## DES FORMATIONS EN PRÉPARATION !

Vous avez envie d'en savoir plus sur les thématiques de travail et de recherche de l'association ? Venez assister à une de nos formations : La formation **"Mémoire et réconciliation : vivre ensemble après un conflit"**, le 6 novembre de 9h00 à 17h00 en présentiel et/ou la formation **"Ressources naturelles :**

**enjeux, conséquences, alternatives"**, le 17 novembre de 9h00 à 17h00 en présentiel.

**Pour vous inscrire ou recevoir plus d'informations, rendez-vous sur notre site web : [www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)**

## TRAVAIL DÉCENT, RÊVE OU RÉALITÉ ?

Dans le cadre de la Quinzaine de la Solidarité Internationale de la Ville de Bruxelles, Justice et Paix en collaboration avec WSM (We social movements) organise une conférence-débat intitulée "Travail décent, rêve ou réalité ?". Rejoignez-nous pour échanger avec les intervenant-e-s sur la notion de "travail décent", les valeurs et les réalités qu'elle renferme.

**Quand ?** Le 11 octobre de 18h à 21h

**Où ?** Rue de l'Abattoir 24, 1000 Bruxelles, Belgique

**Pour vous inscrire**

[www.quinzainesolidarite.bruxelles.be/activites/travail-decent-reve-ou-realite](http://www.quinzainesolidarite.bruxelles.be/activites/travail-decent-reve-ou-realite)



## INTERPELLEZ VOS DÉCIDEURS POLITIQUES !

Le groupe de travail CIDSE sur la réglementation des entreprises et les industries extractives, dont Justice et Paix fait partie, organisera un atelier de sensibilisation sur la gouvernance durable des entreprises. Cette initiative représente un premier pas vers un mécanisme de responsabilité visant à garantir que les entreprises opérant sur le marché de l'UE respectent les droits de l'homme et l'environnement, et à garantir l'accès à la justice aux personnes victimes d'abus de la part des entreprises. Nous vous invitons à vous saisir du dossier et à plaider en faveur d'une loi

facilitant l'accès à la justice pour les victimes d'abus des entreprises. A la fin de l'atelier, et seulement si vous êtes convaincus de l'utilité d'une telle directive, vous serez invités à écrire aux membres du Parlement européen et aux décideurs nationaux.

**Date et heure**

Le 21 octobre de 14h à 16h (virtuel)

**Pour vous inscrire**

contactez Simon Rix, notre responsable plaidoyer à l'adresse suivante : [Simon.rix@justicepaix.be](mailto:Simon.rix@justicepaix.be)



# Justice & Paix

## Dans la rédaction d'une recherche participative... **AVEC NOS VOLONTAIRES !**

Justice et Paix et ses membres engagés au sein des groupes de travail "Afrique centrale" de Bruxelles, de Liège, de la Commission régionale de Wavre ainsi que des membres de différentes diasporas tenteront de répondre à la question suivante: "Quels seront les liens qui réuniront encore dans le futur la Belgique, le Burundi, le Congo et le Rwanda?".

Les parties prenantes sont déjà engagées dans un long processus qui vise à aboutir à une rédaction collective. Cette collaboration va de la conception initiale du sujet à la diffusion finale, en passant par la mise en débat de la thématique dans l'espace public (via des conférences, des tables rondes...). Cette étude commune prendra en compte les besoins de vérité et de réconciliation à l'intérieur d'une société où les inégalités perdurent, afin



de promouvoir une vision holistique de la justice transitionnelle qui articule justice pénale et justice sociale. Le but sera, par la suite, de relayer cette vision auprès de responsables politiques et associatifs.

**Envie d'en savoir plus ? Envie de rejoindre la dynamique et de participer aux échanges ?**

Contactez-nous ! [patrick.balemba@justicepaix.be](mailto:patrick.balemba@justicepaix.be)

**ABONNEMENT DE SOUTIEN  
AU "POUR PARLER DE PAIX"  
DE JUSTICE ET PAIX  
À PARTIR DE 15 €  
À VERSER SUR LE COMPTE  
BE30 0682 3529 1311**

### DONS

**Soutien financier : à partir de 40 €, déductible fiscalement**

À verser au compte BE30 0682 3529 1311 avec la mention "DON".

Pour tout renseignement à propos d'un don ou d'un legs, merci de bien vouloir prendre contact :  
Tél. +32 (0)2 896 95 00 - [miguel.arrimadas@justicepaix.be](mailto:miguel.arrimadas@justicepaix.be)

### CONTACTS

Arnaud Gorgemans, *président*

Timur Uluç, *secrétaire général*

Miguel Arrimadas, Patrick Balemba, Chantal Bion, Alejandra Mejia, Géraldine Duquenne, Mila Gatti, Pauline Laigneaux, Claire Mathot, Larisa Stanciu, Anne-Claire Willocx, *permanents*

*Volontaires ayant collaboré à ce numéro :*

Tessa Fardel, Guillaume Bossuroy, Nour Engueleguele, Fanny Royen, Marie Gilliot, Maguy Ikulu, Margaux Paulus, Agathe Smyth, Laetitia Belsack.

*Design :* [www.acg-bxl.be](http://www.acg-bxl.be)

*Dessin :* <http://lucilevanlaecken.com/>

### N'hésitez pas à nous contacter !

Commission Justice et Paix francophone de Belgique, asbl  
Chaussée Saint-Pierre, 208  
B- 1040 Etterbeek - Belgique

Tél. +32 (0)2 896 95 00

E-mail : [info@justicepaix.be](mailto:info@justicepaix.be)

[facebook.com/justicepaix](https://www.facebook.com/justicepaix)

Twitter : [@Justice\\_et\\_Paix](https://twitter.com/Justice_et_Paix)

[www.justicepaix.be](http://www.justicepaix.be)

